

CM1 INFOS CM1 INFOS CM1 INFOS CM1 INFOS CM1 INFOS CM1 INFOS

Nous irons à la **piscine** tous les lundis **et** jeudis matins **à partir du 27 janvier**. (et jusqu'au 5 mars)
Votre enfant devra donc avoir, ces jours-là, un sac avec ses affaires de natation : maillot de bain, serviette, bonnet de bain (**obligatoire** !). Il lui est possible d'emporter également un peignoir, des claquettes pour les déplacements dans les couloirs de la piscine. Les lunettes de natation sont permises.

Privilégiez ces jours-là, des vêtements faciles à enfiler (surtout pas de collants). Nous n'aurons pas le temps matériel de sécher les cheveux de tous les enfants. Ni gel ni laque... aucun défilé de mode n'est programmé. Un coup de peigne ou de brosse sera suffisant.

En cas de dispense de longue durée, il est nécessaire de fournir un certificat médical. Lorsque votre enfant est blessé et qu'une plaie n'est pas refermée, l'accès au bassin ne lui est pas permis. Si vous ne souhaitez pas qu'il participe à l'une ou l'autre séance pour une raison médicale, merci de le noter dans le cahier de liaison.

Cordialement,

C. Zeller